

Le bulletin d'information de la Commune de Jard sur Mer



LES FÊTES DE NOËL ARRIVENT ET JARD SUR MER S'ILLUMINE

Les jours raccourcissent et la nuit tombe de bonne heure, on s'approche de l'ambiance hivernale ! L'occasion, comme chaque année, de décorer notre ville de guirlandes lumineuses dans les arbres, sur les lampadaires, au travers de nos rues.

A l'arrivée des fêtes de fin d'année, ces décos participent à rendre l'atmosphère de notre commune chaleureuse et festive ! Cette année, la majorité des décos lumineuses de Noël sera renouvelée, notamment Place de l'Hôtel de Ville, rue de l'Océan, rue Clemenceau et rue de la Tourette. Pour le plaisir des yeux, deux « décors 3D » seront installés, l'un en centre-ville et l'autre sur le port de plaisance.

Enfin, les décos sont visibles cette année sur une zone étendue aux rues de Morpoigne, de la Tourelle et Joffre.

La commune sera vêtue de bleu et de blanc pour l'hiver !



LÉGENDE DE NOËL

LES GUIRLANDES :

« Selon la légende, les guirlandes seraient nées en Allemagne. Alors qu'elle vient de finir son ménage, une mère de famille découvre dans son sapin des araignées en train de tisser une toile. Elle est horrifiée ! Pour la consoler, le Père Noël transforme les pièges de soie en fils argentés et dorés. » Les guirlandes étaient nées !



ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DE L'ÎLE PERDUE

La commune de Jard sur Mer et Vendée Expansion s'engagent dans une démarche environnementale pour la réalisation du quartier d'habitation de l'Île Perdue (route de l'Île Perdue).

D'une surface totale d'une quinzaine d'hectares, ce quartier qui a fait l'objet de longues études urbanistiques et environnementales peut enfin passer en phase opérationnelle.

Les travaux de réalisation d'un premier secteur d'**une trentaine de parcelles vont pouvoir débuter fin novembre** et les premiers permis de construire pourront être déposés courant Mai 2020.

Pour tout renseignement, se rapprocher de Vendée Expansion (tél : 02 51 44 90 00), en charge de la commercialisation.

Inscrite dans une démarche de développement durable, la conception de ce nouveau quartier se traduit par une composition urbaine soucieuse de s'insérer harmonieusement parmi les quartiers existants auxquels il se connecte par des liaisons douces.

Grâce à un plan masse bioclimatique, les constructions présentent un important linéaire de façade plein sud et accompagnent les espaces paysagers, favorisant l'implantation d'un habitat écologique.



Les acteurs principaux de la réalisation de la ZAC de l'Île Perdue : ADILE, Vendée Expansion et la Municipalité

La gestion de l'eau constitue un enjeu majeur du projet. Les aménagements permettent une diffusion de l'eau à l'échelle de l'ensemble du projet et de privilégier l'infiltration pour le recharge de la nappe phréatique.



>> PASSEPORT ACCESION

La commune a décidé de mettre en place un dispositif de « Passeport Accession » permettant d'apporter une aide forfaitaire de 10 000 € par lot à des ménages remplissant certaines conditions (primo-accédants, résidence principale, plafond de ressources, ...).

Les inscriptions peuvent être faites en mairie du 1^{er} octobre au 15 décembre 2019.

Formulaire et règlement téléchargeables sur le site de la commune.

INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



L'inauguration du nouveau bâtiment des Services Techniques le samedi 5 octobre 2019 s'est faite en présence de Mrs Bruno Retailleau - Sénateur, Pierre Berthomé - Conseiller Départemental, Maxence De Rugy - Conseiller Régional et Président Vendée Grand Littoral, Mme Mireille Greau - Maire, des élus et agents municipaux.

Le projet, initié en 2012, consistait à réaliser un nouveau Centre Technique Municipal sur un terrain appartenant à la commune, sur lequel existait déjà un bâtiment de stockage municipal.

Situé en zone d'activités, ce nouvel emplacement est mieux adapté aux besoins des Services Techniques. En effet, les anciens ateliers municipaux étaient situés rue Paul Baudry, à proximité immédiate du centre bourg et au milieu des habitations. Par ailleurs, les ceux-ci étaient vétustes et n'étaient plus aux normes.

En septembre 2019, soit un an après, les Services Techniques ont emménagé dans leurs nouveaux ateliers ; ceux-ci répondent aujourd'hui parfaitement aux besoins de leurs activités (espaces

verts, bâtiments, menuiserie, voirie, propreté urbaine, manifestations municipales...).

Coût du projet : 1 335 000 € HT Détail du plan de financement :

> Ce projet a été soutenu par l'Etat avec la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 262 000 €.

> Le département de la Vendée a subventionné 104 753 € des travaux grâce au Contrat Vendée Territoire.

> La Communauté de Communes Vendée Grand Littoral a participé à la réalisation en apportant 35 000 €.

> M. Bruno Retailleau a accordé 15 000 € sur sa réserve parlementaire au projet.

> Il reste à la charge de la municipalité 918 247 €.

Grâce à tous ces différents acteurs, le nouveau Centre Technique Municipal a été suventionné à hauteur de 417.000 €, soit 31.2% du montant HT.

ECOLE PUBLIQUE : UN NOUVEAU DIRECTEUR

Après les écoles du Bernard et de Longeville sur Mer, Romain GALIBERT a fait sa 10ème rentrée à Jard sur Mer en tant que directeur de l'école Jacques TATI. Les 35 élèves lui ont souhaité la bienvenue ! Il enseigne aux 17 enfants du CE1 au CM2 ; les 18 autres en maternelle et CP étant avec l'institutrice Pamela DOUIN.



Le projet éducatif de l'année a pour thème « Les métiers ». Les enfants vont aller à la rencontre des professionnels découvrir leur travail. Ils ont déjà pu voir celui de forain et rencontrer un joueur de tennis professionnel lors des Internationaux de Tennis au Vendespace à Mouilleron le Captif ! Les parents sont aussi mis à contribution, certains d'entre eux étant invités à présenter leur métier à la classe !

COLLÈGE : REMBOURSEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, la commune de Jard sur Mer accompagne financièrement les familles jardaises dans les frais engagés au titre du transport scolaire de leurs enfants.



Or, depuis septembre 2019, la compétence « transport scolaire » ne relève plus du Département mais de la Région. Aussi, les inscriptions et le paiement doivent être maintenant effectués chaque année par les familles auprès de la Région, sans l'intermédiaire de la mairie.

De ce fait, la municipalité s'engage à rembourser aux familles les frais de car scolaire, pour les enfants jardais qui se rendent dans l'un des collèges de Moutiers les Mauxfaits.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS RENOUVELÉ

Les enfants du CM1 & CM2 des deux écoles jardaises se sont réunis à la salle de l'Hôtel de Ville, pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants.

De nombreuses idées ont été suggérées au travers des différents programmes, par exemple :

- > Faire une collecte de livres pour une association,
- > Créer des logements pour les sans-abris,
- > Organiser des sorties pour les enfants, à vélo, patinoire, poneys...
- > Faire une journée d'immersion avec les pompiers.
- > Et plein d'autres...!



Les nouveaux élus sont :

- > Sébastien BARRE
- > Loan COULON
- > Lylou LAFOSSE
- > Akly CHANTREUIL
- > Héloïse GIBOULEAU
- > Kyra LEBOIS

**REMBOURSEMENT
DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

Jard sur Mer
destination nature

POUR BÉNÉFICIER DU REMBOURSEMENT IL FAUT :

- > Etre parent, assistant familial ou tuteur légal d'un enfant,
- > L'enfant doit être à charge fiscalement et résider dans la commune,
- > Des frais de car scolaire doivent être engagés pour la scolarité de l'enfant dans l'un des deux collèges de Moutiers les Mauxfaits.

La commune rembourse 100 % des frais engagés au titre du transport scolaire, aux familles remplissant les conditions énoncées ci-dessus.

Un formulaire (disponible en mairie) doit être complété, signé et transmis (par voie postale ou par dépôt) à l'accueil de la mairie, accompagné des pièces justificatives. La demande de remboursement reçue, le paiement se fera par virement bancaire dans un délai de 2 mois environ après le dépôt.

HALLO ! WEEN ? ICI TROUILLE...

Halloween se fête le jeudi 31 octobre et nous avons quelques surprises pour vous !

La rue de l'Océan sera piétonne pour l'occasion de 15H à 17H00 et l'Association Jardaise des Artisans et Commerçants (AJAC) vous attendra avec :

- > Un stand crêpes pour les gourmands avant la chasse aux bonbons !
- > Une maquilleuse afin de vous rendre très efficace pour remplir votre sac à bonbons !
- > Et un poney se fera un plaisir de vous balader !



Entre 15H & 17H
dans la rue piétonne !

Et pour les friands d'histoires... rendez-vous à 15H30 à l'Espace Culturel pour la lecture de contes spécial Halloween !



Date des prochains Conseils Municipaux :

> Jeudi 7 novembre 2019

> Jeudi 19 décembre 2019

(sous réserve de modification)

Salle du Conseil de la Mairie.
Réunion ouverte au public.

DEUX MARCHÉS AVANT NOËL !



Un « marché de l'Avent » est organisé pour la première fois dans notre commune, par l'AJAC. Ce marché aura lieu les **30 novembre et 1^{er} décembre 2019**, rue de l'Océan, laquelle sera piétonne de 10H00 à 19H00.

Le **lundi 23 décembre 2019**, ce tiendra le **Marché spécial Noël**, Place des Ormeaux de 9H00 - 13H00.

Le Père-Noël sera avec nous toute la matinée, des balades à poney vous seront proposées et la chasse aux Pères-Noël en chocolat reviendra !



Le 20^{ème} téléthon de Jard sur Mer aura lieu **samedi 7 décembre**. Pour rappel, ce sont 3 607 € de dons qui ont été récoltés en 2018 grâce à votre mobilisation et à celle des associations qui ont organisé les festivités (randonnées pédestres et cyclo, concours de belote, tournoi de pétanque, chorale, ateliers créatifs...).

Organisé par l'Office Municipal des Sports et Loisirs un appel est lancé aux associations et à toutes personnes voulant se joindre à l'organisation de cette journée de solidarité ! N'hésitez pas à contacter la mairie avant le 15 novembre.

Le programme des animations vous sera communiqué très prochainement.

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

Novembre

Vendredi 8	20h00	Ass. Générale de la Pétanque Jardaise
Dimanche 17	13h00	Petite salle des Ormeaux
Vendredi 22	13h00	Loto de l'OGEC
Vendredi 29	13h30	Grande salle des Ormeaux
		Tournoi de Bridge du Vin nouveau
		Petite salle des Ormeaux
		Concours de Belote des Amis Jardais
		Grande salle des Ormeaux
		Journée Marché de l'Avent - Rue piétonne

Décembre

Dimanche 1	10h00	Ass. Générale du Cyclo Jardais
		Petite salle des Ormeaux
Samedi 7	19h30	Marché de l'Avent - Rue piétonne
		20 ^{ème} Téléthon
		Centre-Ville
Vendredi 13	12h00	Soirée Téléthon Pétanque Jardaise
		Grande Salle des Ormeaux
Mardi 17	19h00	Repas de Noël des Amis Jardais
		Grande salle des Ormeaux
	20h00	Spectacle « Arbre de Noël » de l'OGEC
		Cinéma des Ormeaux
Samedi 21	14h00	Tournoi de Bridge de Noël
		Petite salle des Ormeaux
Lundi 23	Matinée	Concours de Belote de Noël du Football Club
		Grande salle des Ormeaux
		Marché Spécial Noël - Place des Ormeaux